

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Pont sur le Gourmerault



Avant travaux



Avant travaux



Après travaux



Garde-corps en acier inoxydable

RD 70

ARC-SUR-TILLE

Réfection des superstructures du Pont sur le Gourmerault et du pont sur la Charrière Caillet

Présentation de l'opération :

Près de la base de loisirs d'ARC-SUR-TILLE, la route départementale n° 70, itinéraire de catégorie A, à grand trafic (15 000 veh/j), franchit deux petits cours d'eau (La Charrière Caillet et le Gourmerault) ainsi que le champ d'inondation de la Tille par deux superbes ponts en maçonnerie construits en 1788. Côté amont, ces ouvrages ont été élargis vers 1890 à l'aide de structures métalliques permettant le passage d'une voie ferrée qui jusqu'en 1946 reliait DIJON à CHAMPLITTE (Haute-Saône).

Lors des dernières visites annuelles il a été constaté le mauvais état des chaussées et des structures porteuses (corrosion des poutrelles métalliques rivetées suite à des fortes venues d'eau.).

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Pont sur La Charrière Caillet



Avant travaux

Après travaux



Travaux réalisés

Une première tranche de travaux relative à la seule rénovation des superstructures des deux ouvrages a été réalisée en Juillet et Août 2010 (Période de moindre trafic). Elle comprenait notamment :

- le décaissement de la chaussée,
- la mise en œuvre d'une dalle de béton de fibres,
- la pose d'une chape épaisse d'étanchéité avec feuilles préfabriquées en bitume élastomère protégées par une couche d'asphalte,
- la mise en œuvre d'une nouvelle couche de roulement,
- la réfection complète des trottoirs avec revêtement en béton balayé côté aval et en asphalte côté amont,
- la création de caniveaux en asphalte gravillonné et d'avaloirs des eaux pluviales.

Très utilisé par les habitants d'ARC-SUR-TILLE se rendant à pied au terrain de football communal, le trottoir amont du pont sur le Gourmerault a été sécurisé (double alignement de bordures posées à plat formant séparateur et rehausse du parapet en béton existant par un garde-corps en acier inoxydable).

Une deuxième tranche de travaux comprenant notamment la remise en peinture de l'ossature métallique, mais aussi la restauration et la mise en valeur des maçonneries de l'ouvrage originel (1788) devra être réalisée ultérieurement.

130 000 euros TTC financés par le Conseil Général

Maîtrise d'Ouvrage et Maîtrise d'Œuvre assurées par le Conseil Général de la Côte-d'Or.

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre conception : Service Ouvrages d'Art.

Maîtrise d'œuvre travaux : Agence de Développement Territorial du Dijonnais.

Partenaire

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise S.N.C.T.P.